

# La Roue Libre de Thau

---

## Compte-rendu de la réunion avec la ville de Sète (service voirie)

8 avril 2019

Centre technique Catanzano (10 h 30 - 12 h)

### Participant.e.s

- Vincent Sabatier, conseiller municipal à la circulation, stationnement, travaux de voirie
- Inès L'Hénoret, service voirie
- Alain Micheletti, responsable du pôle réseaux et voirie
- Eric Vandeputte, agglomère, chef du service mobilité et développement durable
- Jean Marchand, agglomère, service développement durable et mobilité
- Lina Saliou, la Roue libre de Thau
- Maëlic Philippot, la Roue libre de Thau
- Jean-Pierre Van Vooren, la Roue libre de Thau
- Daniel Rigaud, la Roue libre de Thau

### Une concertation directe avec les associations

M. Sabatier introduit la réunion en se félicitant du dialogue qui s'ouvre avec la Roue libre de Thau, ainsi qu'avec d'autres associations, comme le collectif piéton. Depuis sa prise de délégation en mars 2018, il choisit de moins réunir les commissions circulation jugées trop lourdes au profit de concertations directes plus efficaces, notamment au regard de la charge de travail du service.

### Les projets et études cyclables de la ville de Sète

Inès L'Hénoret présente avec le support d'un diaporama les projets et études cyclables sur Sète :

- **La corniche de Neuburg**, dont le premier tronçon est désormais ouvert permettant la jonction avec la voie verte du Lido par la place Herriot. Il s'agit du tracé de l'Euro-vélo 8, la zone sera mise en zone 30.
- **La voie verte Nord de Sète**, le long de la voie ferrée depuis la Plagette au Pont Levis, la maîtrise d'oeuvre est lancée, les travaux devraient être engagés fin 2019, 2020.
- **La piétonnisation du quai Liccardi** : prévue pour avril 2019 le soir le week-end avec la mise en place d'une borne. Actuellement, l'accès se fait par lecture de plaque. Le projet consistera à faire entrer les véhicules dans la Criée par le portail amont, seuls les véhicules hors gabarit seront autorisés à entrer par le portail sud (actuel).
- **L'estacade** : liaison inachevée entre la gare et le Pont Sadi Carnot située sous l'échangeur Georges Clémenceau. La voie dépend du Département. Les travaux co-financés par la Ville, l'agglomération et le Département devraient commencer en septembre 2019 et l'ouvrage être mis en service à l'été 2020... si tout va bien.
- **La rampe d'accès à la Pointe Courte** passant sous les ponts (Carnot et Foch) reste un point noir, la configuration des lieux (angle serré) rendant complexe tout aménagement. Il faudra

organiser une concertation avec les habitants du quartier. Pour le moins, la Roue libre plaide pour la mise en place d'un plan incliné ou d'une goulotte pour les vélos. **Solution proposée par le service voirie lors de la réunion (note d'Inès L'Hénoret)**

- **La route de Cayenne** : en cours d'étude pour la création d'une voie cyclable, travaux prévus en 2020.

- **La mise en place de « cédez le passage » aux feux**

Sur plusieurs feux de circulation, le service voirie propose de mettre en place des panneaux « cédez le passage » permettant aux cyclistes de continuer leur route même lorsque le feu est rouge (après avoir cédé le passage à tous les autres usagers) donc selon les cas de tourner à gauche, à droite ou d'aller tout droit.

Par ailleurs, le service réfléchit à la suppression de plusieurs feux de circulation (exemple celui au début de l'avenue Victor Hugo venant du quai Pasteur).

- **Projet d'une liaison unique en double-sens cyclable** en centre-ville.

Vincent Sabatier ne cache pas que la question du DSC dans la zone 30 n'est pas tranchée par le service voirie. Deux options sont envisagées : une liaison unique en DSC (sud - nord) ou une conception « libertaire » consistant à admettre les usages actuels sans les formaliser par des panneaux.

Vincent Sabatier estime que la mise en oeuvre du DSC est complexe en raison de la topographie de la ville et des mentalités locales. Par ailleurs, il juge que le texte réglementant les zones 30 est court et bien rédigé, mais qu'il est difficile à appliquer pour des villes moyennes de province.

La Roue libre de Thau indique que la mise en place de la zone 30 n'a été accompagnée d'aucune campagne de communication et ni de pédagogie en direction des automobilistes. L'association rappelle qu'elle se tient à la disposition de la Ville pour lui apporter son aide dans la rédaction d'un article sur la zone 30, par exemple dans le journal municipal Sète.fr.

### **Privilégier les piétons**

Vincent Sabatier explique que la stratégie actuelle de la ville consiste à privilégier les piétons, ce qui aura nécessairement des retombées positives sur les déplacements à vélo. L'enjeu est de libérer les espaces notamment le long des quais pour favoriser les déplacements doux. Les parkings prévus (place A. Briand, Place Stalingrad, Promenade Marty) permettront d'enterrer les voitures et de libérer des espaces pour les modes doux. L'aménagement de la place Stalingrad avec la création du parking enterré permettra également de traiter l'avenue Victor Hugo où il est prévu de réaménager le stationnement au profit du passage des bus et des vélos.

Une piétonnisation temporaire et provisoire sera mise en place en été. Elle concerne le quai du Gal Durand ou le quai Suquet. Les principaux jours de fréquentation de la ville sont le jeudi et le vendredi (et non les week-ends). La ville rappelle qu'elle doit partager la domanialité des quais avec le Port, ainsi sur le quai du Gal Durand, elle doit attendre que le Port engage le renforcement prévu du quai pour envisager un aménagement plus favorable aux modes doux.

### **La stratégie en matière de parkings**

Vincent Sabatier précise les trois cercles de parkings : ceux de l'hyper-centre (canal et Halles) réservés aux abonnements riverains, le second cercle (futurs parkings Briand et Marty-Consigne)

et entre le deuxième et troisième cercle : le parking Stalingrad, enfin dans le troisième cercle parkings du Mas Coulet, du Midi, le parvis de la gare, des plages, réservés aux personnes de l'extérieur avec gratuité et accès en ville par navettes bus ou fluviales.

### **Le stationnement sécurisé des vélos**

#### **- La gare**

L'agglomération précise que le projet de pôle d'échange multimodal (gare) prévoit 60 arceaux vélos et un parking vélo sécurisé de 30 places, avec la possibilité de le doubler à terme, le volume maximum étant de 80 places. Le parking vélo sera géré par la SPL (société publique locale gestionnaire du parking) avec un système d'achat de badge. Cela concerne pour le moment la partie sud de la gare, pour le nord, tout reste à faire.

#### **- Les parkings**

La Roue libre demande s'il est prévu des espaces vélos sécurisés dans les futurs parkings. La réponse est que ce n'est pas prévu dans les parkings souterrains au motif que cela pose un problème d'accès pour les cyclistes (rampe, ascenseur).

Dans le parking des Halles, un espace vélo sera créé avec une borne de recharge pour les vélos électriques **au niveau du parking**. Peut-être également dans celui de la Consigne, car il sera de plain-pied. Quant à mettre un parking de surface (type conteneur) sur la place **Stalingrad**, cela n'est pas envisagé pour des raisons esthétiques (choix d'une place rase), sans évoquer les remarques probables de l'architecte des bâtiments de France (proximité du Théâtre Molière).

#### **- La piscine Fonquerne**

Sur le parking de la piscine Fonquerne, il n'est pas (encore) prévu d'installer un parking vélo sécurisé alors que l'espace est vaste et que la demande existe. Il convient de l'imaginer indique Vincent Sabatier.

### **Les arceaux vélos**

- La réfection en cours du **quai de Lattre de Tassigny** prévoit deux places pour les taxis et des stationnements arceaux différenciés pour les deux-roues motorisées et vélos (avec un potelet pour gêner l'installation des scooters).
- Sur **la zone piétonne** (Gambetta, Alsace-Lorraine...), il est prévu de positionner les arceaux vélos aux entrées / sorties de la zone.
- La Roue libre présente l'exemple de Montpellier, où des arceaux vélos ont été positionnés pour encadrer les horodateurs.

### **Les points noirs :**

#### **- Traiter les petits ressauts sur les pistes cyclables**

En évoquant les travaux en cours sur la Corniche de Neuburg, la Roue libre de Thau demande s'il est possible de supprimer les rives de quelques centimètres créant des ressauts sur les pistes cyclables en particulier aux intersections. Alain Micheletti répond qu'une garde de 2 à 3 cm au niveau des trottoirs correspond aux normes d'accessibilité et que cela favorise l'écoulement pluvial (cf. **recommandation du CERTU février 2017**).

### - **Le rond-point Sadi Carnot**

La Roue libre suggère que la création du rond-point au droit du pont Sadi Carnot (en cours de réalisation) prévoit des aménagements pour les cyclistes et les piétons.

### - **Le passage sous la voie ferrée Bd de Verdun**

Les barrières placées récemment à l'entrée du souterrain correspondent à une demande de la présidente de l'association du quartier qui souhaite limiter le passage des scooters. Si la Roue libre a des propositions plus efficaces pour permettre un passage des vélos tout en bloquant les scooters, Vincent Sabatier nous encourage à les formuler.

### - **Le rond-point à la hauteur de la piscine Fonquerne**

Sur l'avenue Jean Monnet (hauteur de la boulangerie l'Epi d'Or), carrefour très accidentogène, il est prévu un réaménagement après la fin des travaux d'extension de la piscine Fonquerne.

## **En guise de conclusion**

### - **Organiser un diagnostic en roulant**

La Roue libre propose à l'élu et au service d'organiser un « diagnostic en roulant » pour voir la ville à hauteur de guidon et identifier les points à traiter.

L'association propose également d'organiser une inauguration à vélo de la nouvelle piste cyclable sur la Corniche de Neuburg.

### - **Assurer la gestion de la zone 30**

Vincent Sabatier considère que le principal enjeu est celui de la gestion de la zone 30.

Il se félicite du dialogue avec les associations référentes et invite à faire des propositions, tout en soulignant que le service voirie a beaucoup de travail, en particulier avec le nombre de tournages cinématographiques.

## **En guise de synthèse**

La Roue libre de Thau ne peut que se réjouir du changement d'attitude de la municipalité qui accepte désormais d'ouvrir le dialogue avec l'association. Vincent Sabatier n'a pas caché que cette évolution n'a pas fait l'unanimité au sein du service voirie.

Cette rencontre constitue un premier pas, une amorce d'échange qui demande à être confortée par la mise en oeuvre concrète de réponses à nos demandes.